

Republique Démocratique du Congo
Ministère des Finances
Direction Générale des Douanes et Accises

D.G.D.A



Direction Provinciale du Katanga
Sous-Direction de Kasumbalesa
INSPECTION DE MOKAMBO

N°DGDA/DP/KAT/SDK'LSA/MOK/.,.,.,.,.,./ 2020

NOTE DE SERVICE AUX AGENTS ET CADRES DE DOUANE ET ACCISES,
AINSI QU'AUX USAGERS DE DOUANE A MOKAMBO

Concerne : Respect de la souscription de la fiche électronique (FERI ou FERE) et le paiement de frais de SEGUCE lors du dédouanement de toute marchandise

Il me revient, selon plusieurs rapports reçus des services connexes de la douane, de constater le non-paiement figurant en concerne.

Cependant, tout usager qui ne s'y conformera pas verra tout simplement son dossier non accepté à nos guichets. Tout agent de douane qui ne remplira pas ses attributions respectives comme l'exige le code de bonne conduite, s'exposera aux sanctions disciplinaires conformément aux instructions qui nous régissent.

Fait à Mokambo le 14 Août 2020.

Inspecteur Chef du Bureau
François Xavier LUKUBA BARBASIMA



Toujours davantage, aujourd'hui plus qu'hier et demain plus qu'aujourd'hui !